

COVALENCE ANALYST PAPERS

Œuvres caritatives ou géopolitisation de l'aide humanitaire ? Humanitarisme ou néocolonialisme ?

[Mathilde Maitrot](#), Groupe ESC Troyes (France), analyste stagiaire, Covalence SA, 2 juin 2006

Aujourd'hui plus que jamais on entend parler d'actions humanitaires, d'organisations humanitaires, ou non gouvernementales. Je pense qu'il est nécessaire de connaître ce monde à part, et souvent mal connu du public. C'est un monde vaste et relativement complexe. Face à cette subite montée de l'aide internationale beaucoup de questions peuvent alors nous interpeller sur les raisons et les enjeux de cette explosion d'« humanité généreuse ».

Tout comme on s'est interrogé sur les réelles motivations ou la bonne foi des multinationales en matière de développement d'actions dites « éthiques » ou du moins « politiquement correctes », je pense qu'il ne serait pas inutile de replacer ce débat dans le monde humanitaire.

Commençons par le début : L'humanitaire qu'est-ce que c'est ?

L'aide humanitaire est une forme de solidarité, généralement destinée aux populations pauvres, sinistrées ou pris dans une guerre, qui peut: répondre à des besoins divers (faim, santé, reconstruction après un sinistre, éducation, protection des enfants, mise en place de réseaux d'eau et de communication...). On distingue souvent à ce sujet l'aide d'urgence de l'aide permanente.

L'aide humanitaire est régie par quelques principes, lesquels ?

L'aide humanitaire est basée sur les principes suivants:

- Universalité - Chacun a le droit de recevoir et de donner de l'aide d'urgence.
- Impartialité – L'aide est distribuée sur base des besoins, sans distinction de race, de religion, de classe ou de nationalité.
- Indépendance – Les organisations ne sont pas des instruments d'une quelconque politique étrangère.

Une ONG doit-elle rester neutre ou peut-elle s'exprimer sur des thèmes politiques, religieux ou idéologiques?

Transformation de l'aide et de la conception internationale :

Une réelle transformation de la solidarité :

Depuis vingt ans, un nouveau mode d'action humanitaire est apparu. En effet des organisations de solidarité internationale (terme récent) structurent leur militantisme autour du modèle de l'expertise, ou de devis. Ce qui est nouveau, ce ne sont pas les militants, souvent anciens militants syndicaux ou politiques venus de mouvements chrétiens et tiers-mondistes et reconvertis dans cet humanitaire expert, mais la conception de l'aide à apporter aux plus vulnérables, conception managériale de l'efficacité militante-

Quels droits ont les ONG, et quelles sont les limites de leurs actions?

Le droit d'ingérence humanitaire: mais qu'est-ce que c'est ?

C'est donc le principe du droit international, défini par Hugo Grotius comme le "droit accordé à la société humaine" pour intervenir dans le cas où un tyran "ferait subir à ses sujets un traitement que nul n'est autorisé à faire". Les défenseurs de l'ingérence humanitaire la justifient principalement au nom d'une morale de l'urgence : « on ne laisse pas les gens mourir ». Elle puise son fondement dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Pour eux, une ingérence est donc légitime lorsqu'elle est motivée par une violation massive des droits de l'homme et qu'elle est encadrée par une instance supranationale.

"Le droit à la souveraineté des États est actuellement redéfini [...] En même temps, la souveraineté de la personne [...] a été renforcée par une prise de conscience accrue des droits de l'homme."

- Secrétaire général Kofi Annan, 1999

Les limites juridiques de leurs actions : Le principe de non intervention, énoncé pour la première fois dans le traité de Westphalie (1648), s'oppose littéralement à la notion de « droit d'ingérence humanitaire », il est le fruit d'un combat historique par les États les plus faibles. Tout au long du XIX^e siècle, ils ont subi un colonialisme et un impérialisme qui se parait de la mission de défense des valeurs de la « civilisation ». Ce principe est lié à 400 ans de droit international basé sur la souveraineté des États, il a servi de base à un ensemble de règles et de pratiques associées au non-recours à la force, à l'égalité juridique des États et au respect des diverses traditions culturelles au sein d'un pays.

Interets commerciaux, ou civilisateurs?

Commerciaux ? un peu

L'ère du développement a, bien entendu, encouragé le perfectionnement et la propagation de la technique du prêt comme moyen de contrôle. On en cache désormais le plus gros sous l'euphémisme « aide », justifiée par la pauvreté du tiers-monde, un symptôme de « sous-développement », dont le « développement » (occidental bien sur) semblerait être « le » palliatif automatique. Pour y remédier, il faut des capitaux et un savoir technique, ce que, précisément, le système des firmes occidentales procure.

L'aide se révèle actuellement un excellent **instrument pour ouvrir les marchés**, une bonne part de cette assistance étant liée à l'acquisition de produits exportés par le pays donateur. **Comme les colonies** de jadis, forcées d'acheter les biens manufacturés de la métropole, aujourd'hui les pays dits « en développement » se retrouvent vite à genoux devant l'occident par la simple menace que celui-ci supprime les ressources dont ils dépendent toujours plus.

Souvent, l'aide humanitaire est fournie en fonction **d'intérêts politiques** et pas sur base des besoins. Le système des ONG est bien malheureusement de plus en plus soumis au média car ils ont un impact considérable sur l'opinion publique. On peut citer l'exemple bien connu du terrible raz de marée qui a touché l'Asie du Sud Est qui a, de part ses retombées énormes médiatiques, attiré une masse colossale de dons !

Je sais combien il est inconvenant de comparer deux catastrophes humaines, cependant cela pourra nous ouvrir les yeux sur ces situations d'urgence : le tsunami a causé 219.000 morts on connaît les retombées médiatiques que cela a provoqué, si bien que le total des dons a dépassé 55 821 807 €. !

Mais voilà l'information qui suis ne fera pas le 20h :

La sécheresse a entraîné dans la corne de l'Afrique - Ethiopie, Kenya, Somalie et Djibouti - une famine qui menace 6,2 millions d'êtres humains . Mais ce sont les **3,5 millions de Kenyans qui sont les plus menacés à cause notamment de la baisse de l'aide accordée à ce pays.**

Le Kenya est cependant l'un des pays les plus vulnérables. Selon Peter Smerdon, porte-parole Afrique du PAM (Programme Alimentaire Mondial), les donations à destination de ce pays pour la période allant de février 2006 à février 2007 ont chuté de 77% (soit 175 millions de dollars) alors que son organisation doit venir en aide aux 3,5 millions de Kenyans actuellement victimes de la sécheresse et de la famine. Alors pourquoi n'en parle-t-on pas ? C'est-on habitué à la pauvreté de l'Afrique ? ou *N'est-ce pas assez exceptionnel pour faire moonter l'audimat ?*

Civilisateurs ?a la folie !

Des limites dans la conception même de l'aide aux pays dits « en voie de développement » .

Le problème de base, à mon avis, est la définition même de la coopération internationale. Dès que nous acceptons le fait, sans trop y réfléchir, que nous, en Occident, devons aider les pays "en voie de développement", nous venons de franchir une étape immense. De un, nous venons d'affirmer que nous, en Occident, avons une position supérieure aux habitants des pays "en voie de développement" ; subtilement, nous venons d'établir une hiérarchie de connaissance, d'opportunité, de richesse, etc. Nous venons d'affirmer en mots couverts : nous, en Occident, avons une connaissance supérieure que nous devons vous transmettre et de meilleures opportunités que nous voulons "partager" avec vous. Bref, nous établissons une relation à sens unique, où le Blanc est le professeur et le Noir est l'élève. Nous définissons la pauvreté par des indices économiques et sociaux qui reflètent directement ce que l'on considère comme étant bon dans nos sociétés capitalistes occidentales. Et donc, nous considérons comme "pauvres" les sociétés qui ne performant pas bien selon ces indices, c'est-à-dire qui ne sont pas du tout comme notre société.

Prenons un exemple : l'alphabétisation : Le cas du Mali.

Le taux d'alphabétisation au Mali est bas, car les gens ne savent pas écrire ni lire ; évidemment, dans les villages, ils n'ont rien à lire ni aucune raison d'écrire ! (sans oublier que l'éducation au Mali se donne en français, alors que dans les villages quasiment personne ne parle français... c'est un peu différent d'aller à l'école pour apprendre dans une langue qu'on ne connaît pas, que personne ne connaît et que personne n'utilise dans notre entourage, plutôt que d'aller à l'école et d'apprendre dans sa langue maternelle comme au Québec, n'est-ce pas ?) Par contre, les gens au Mali en général parlent plusieurs langues, car ils doivent comprendre différents dialectes. S'il y avait un indice de "multi-linguisme", le Mali dépasserait facilement le Canada par exemple... Les indices que nous utilisons reflètent clairement la façon dont nous vivons en Occident, et ce que nous valorisons. Comprenez bien par contre que je ne prétends évidemment pas que l'alphabétisation n'est pas une bonne chose bien évidemment!

Le problème est que notre notion du développement se base sur les mêmes fondations. Les plus capitalistes se basent sur des notions purement économiques comme le PIB ; le développement pour eux ne signifie donc tout simplement qu'un développement vers une société capitaliste à l'image de l'Occident.

Mais la véritable question est la suivante : qui aide qui ? Qui doit apprendre de qui ? Est-ce vrai que seuls les habitants des pays "en voie de développement" ont besoin de l'aide des habitants des pays industrialisés ?



Quelques secondes de réflexion suffisent pour se rendre compte que non. Nos sociétés occidentales sont bien différentes des sociétés des pays "en voie de développement", mais pas nécessairement meilleures ! En Occident, il y a beaucoup de choses que nous avons perdues, mais qui sont encore très importantes dans plusieurs autres sociétés que nous qualifions délibérément de « envoi de développement » ou « sous développées ».

Par exemple, au Mali et dans bien d'autres pays d'Afrique d'ailleurs l'esprit de communauté, de respect de la famille, l'entraide occupent une place beaucoup plus importante que dans nos sociétés occidentales où l'individualisme règne.

Chacun de nous doit apprendre de l'autre, et chacun de nous a besoin d'aide et de coopération internationale ! Cette simple prise de conscience chambarde complètement

l'idée que la coopération internationale est une relation à sens unique du Nord vers le Sud.

PS : Je mets "en voie de développement" entre guillemets car je suis loin d'être convaincue de ce que veut dire cette appellation... Développement vers quoi ? Comment définit-on le développement ? Après ce que j'ai vu dans plusieurs pays, je changerais probablement l'appellation "en voie de développement" pour quelque chose du genre "en voie d'occidentalisation", ou "en voie d'avoir de meilleurs indicateurs économiques définis par les tenants du capital mondial", etc. ... En vérité, le développement mesure beaucoup plus le degré d'uniformisation ou d'occidentalisation qu'un véritablement accroissement de la qualité de vie.

Maintenant je pose le débat et vous demande votre point de vue sur l'aide internationale dans son origine, et sur ses limites ...

Covalence SA, Av. Industrielle 1, 1227 Carouge, Geneva, Switzerland
tel: +41 (0)22 800 08 55 ; Fax: +41 (0)22 800 08 56
US Representative Office, 143 Dudley Street, Cambridge MA, 02140, USA, tel +(1) 617 429 4758
Scandinavian Rep.Office, Lokföraregatan 7C, 222 37, Lund, Sweden, Tel: 0046 (0) 46 14 97 15
<http://www.covalence.ch> / email info@covalence.ch